

Devenir Acteur-PRAP secteur IBC (Industrie, BTP, Commerce, Activités de bureau)

Prévention des risques physiques : postures de travail & manutention

PUBLIC

- Tout salarié du secteur IBC
- 10 participants maximum

INTERVENANTS

Formateur habilité PRAP IBC par l'INRS

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

- 2 jours non consécutifs, avec un travail entre les 2 journées
- Pas de session en inter-entreprises

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux de l'entreprise

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »
- ASTI, organisme habilité par l'INRS pour les formations PRAP IBC



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Identifier un danger et les risques qui en découlent
- S'appuyer sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les risques d'atteinte à la santé
- Analyser sa situation de travail et proposer des pistes de solution
- Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

Programme

Comprendre le dispositif PRAP

- Définition de la prévention et ses enjeux
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Le dispositif PRAP et le rôle de l'acteur PRAP

Connaître les risques de son métier

- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque, de dommage
- Les coûts humains et économiques pour l'ensemble de la structure

Fonctionnement du corps humain

- Les notions de base d'anatomie et physiologie
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences
- Les facteurs de risques aggravants

Observer et analyser sa situation de travail

- La notion de situation de travail
- Décrire les sollicitations de son corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- Proposition et communication de pistes de solution

Appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Connaître et comprendre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Appliquer ces principes à la manutention manuelle de charges inertes

Épreuves certificatives

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Mises en situation

Suivi et modalités d'évaluation

- Grilles certificatives
- Auto-évaluation

Validation

A l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer par l'INRS un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable pendant 24 mois.





Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 15 jours à compter de la date de signature du contrat.

Pour toute demande urgente, nous vous invitons à [nous contacter](#).



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ergonomes de l'ASTI peuvent vous accompagner dans la **réalisation d'un état des lieux des postes à risque de Troubles Musculosquelettiques (TMS)**.

Il est possible de réaliser cet accompagnement dans le **cadre de la démarche TMS Pro** développée par l'INRS, cette démarche étant susceptible de donner lieu à des [aides financières](#) (sous conditions).

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>